

NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° 8261 PERSON

Document ne pouvant en aucun cas être annexé à un acte authentique

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de bien : Appartement Nombre de pièces : 1 Etage : 1er Adresse : Village des pêcheurs 2252 route de Bonne Terrasse 83350 RAMATUELLE Propriétaire : Mme PERSON Catherine	Lot N° : 89 Réf. Cadastre : AK - 301 Bâti : Oui Mitoyenneté : Oui Permis de construire : Antérieur au 1 juillet 1997 Date de construction : 1989
---	--

CONSTAT AMIANTE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

ÉTAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Absence d'indices d'infestation de termites

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Superficie totale :

35,87 m²

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

Consommations énergétiques

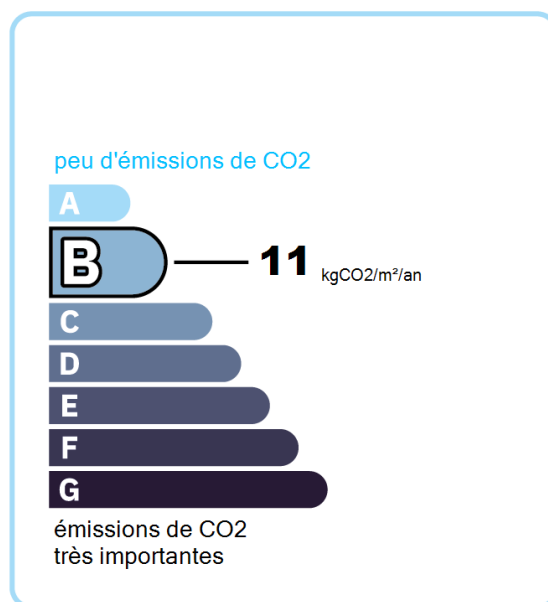
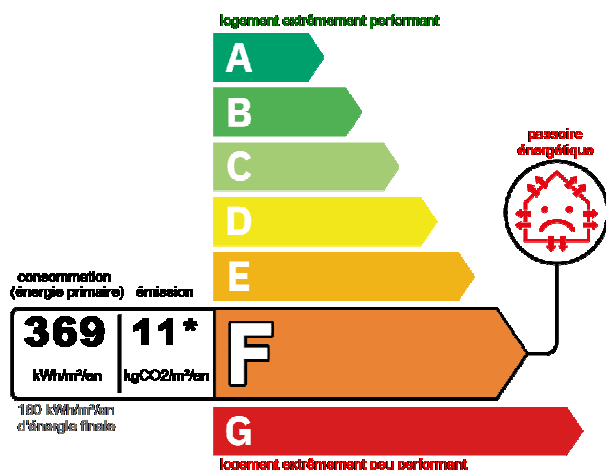
(en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure

Consommation conventionnelle : **369 kWh_{ep}/m².an**

Emissions de gaz à effet de serre (GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : **11 kg_{eq}CO₂/m².an**



DIAGNOSTIC ELECTRICITE

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).

ERP		
Type	Exposition	Plan de prévention
Informatif PEB Plan d'Exposition au Bruit	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du PEB.
Oligation Légale de Débroussaillage (OLD)	OUI	Le bien que vous souhaitez acquérir ou louer est concerné par l'obligation légale de débroussaillage (OLD).
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 2 Faible.
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel Radon : Niveau 3 (potentiel élevé)
PPR Naturels Mouvement de terrain	NON	/
Informatif Sols Argileux	OUI	Niveau de risque : Moyen Niveau de risque moyen, étude géotechnique obligatoire en cas de construction ou modification du bâti (Loi ELAN, Article 68)
PPR Naturels Inondation	NON	/
PPR Naturels Feu de forêt	NON	/

Extraits des documents de référence consultables sur internet et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte